

A.P.A.V.

COMPTE RENDU DE L'AGO du 09 JUILLET 2022

L'AGO débute à 10 h 30, par la réception des membres qui signent la feuille de présence.

Présents : 02 et 7 membres du C.A.

Représentés : 4

Deux personnes présentes dans l'assemblée, elles sont candidates pour entrer au Conseil d'administration.

Le Président débute par les remerciements envers les personnes présentes :

Après deux années d'absence dues à la COVID 19, c'est un plaisir de se retrouver même peu nombreux et d'essayer de redynamiser cette association.

Monsieur GENRE Philippe technicien de la fédération absent est excusé.

Le président lit l'ordre du jour de l'assemblée générale puis demande une minute de silence plus particulièrement pour M. CAZALS du conseil d'administration qui nous a quitté et M. GUILLOU, le compagnon de Mme BEILLON Jacqueline pilier de notre association pour gérer les dégâts »

Le Secrétaire lit le Compte rendu de l'assemblée générale du 07 juin 2019.

16 personnes présentes et 6 représentées. Le rapport financier donnait un solde positif de 468,76€.

M. DELEAGE est coopté au conseil d'administration et les membres sortants : Mrs CAZALS et LLOPIS sont réélus. Mme BEILLON, Dr Vétérinaire nous a exposé les maladies transmissibles. M. CHALVET a présenté le compte rendu de l'UNAPAF. La question du piégeage du sanglier est abordée.

Le CR est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Guy LLOPIS, donne le bilan au 31/12/2021 à savoir un solde positif de 3373,57 € sur le compte courant et 3096,73 € sur le livret.

Mis au vote Ce bilan est **approuvé à l'unanimité.**

Président continue l'ordre du jour :

Les deux années écoulées ont été difficile pour l'association, nous avons enregistré une perte de membres. Malgré la Covid 19, le préfet a autorisé les piégeurs à continuer leur activité comme les chasseurs qui pouvaient réguler le sanglier.

Le renouvellement des animaux classés ESOD a été repoussé d'une année. Le bilan des dégâts doit être donné en fin d'année 2022 et il faut 10 000 € de dégâts par an pour qu'un animal soit classé « nuisible ». Il faut continuer à collecter des déclarations de dégâts et surtout mentionner un seul animal par fiche.

On devrait obtenir le renard, la fouine, la pie et la corneille, mais il se peut que certains animaux soient classés nuisibles dans une commune mais pas dans une autre.

Avant d'aborder le renouvellement du tiers sortant le président explique qu'il quitte la présidence étant donné qu'il a trop de contrainte en tant qu'administrateur à la FDC mais reste au conseil d'administration.

Deux personnes sont présentes dans l'assemblée et sont candidates pour intégrer le conseil d'administration

Il s'agit de M. Claude GAIERO de St RAPHAËL et M. Philippe CRUSSON de DRAGUIGNAN. Ces personnes se présentent brièvement.

Elections des membres sortants :

Les membres sortants sont Messieurs JULIEN, PELHIVANIAN et PICART et seul M. PICART se représente.

Il est mis au vote l'entrée de Mark DELEAGE qui était Coopté : **approuvé à l'unanimité**

Il est mis au vote direct sans être coopté l'entrée de M GAIERO et M. CRUSSON à la place de M. JULIEN et PELHIVANIAN et M. PICART candidat à sa succession : **approuvé à l'unanimité**

M. Philippe GENRE a effectué deux week-ends de formation soit environ 40 piègeurs.

Le président tient encore à remercier Mme BEILLON Jacqueline qui effectue un travail exemplaire. Elle explique sa façon de procéder et c'est de plus en plus de difficile car ce n'est pas évident de trouver un piègeur de l'association ou pas, pour intervenir. Elle prend contacte aussi avec les présidents des sociétés de chasse qui l'aident.

QUESTION DIVERSES :

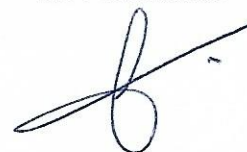
Une personne demande si on peut l'aider à avoir des contacts avec des piègeurs de sa commune ou à proximité car ce n'est pas facile. Nous essaierons de mettre en relation les volontaires car nous ne pouvons pas divulguer à une tierce personne des renseignements, notamment adresse, téléphone...

FIN de l'A.G.O. à 11H 15, le 09 juillet 2022.

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'duhaen', enclosed within a large, loopy oval scribble.

Le Président.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line.

A l'issue de cette assemblée générale, les membres du conseil d'administration (tableau joint) se sont réunis afin de procéder au renouvellement du bureau du C.A.

Il en ressort qu'il a été voté à l'unanimité :

Président : Claude GAIERO

Vice-Président : Gilles Verret

Trésorier : Philippe CRUSSON


Trésorier Adjoint : Christian ZEMA

Secrétaire : Pascal GAUTHIER

Secrétaire adjoint : Jacqueline BEILLON.

A BRIGNOLES le 09 juillet 2022.

Le Secrétaire



Le Président sortant



Le Président entrant.

